

Actualité

Le 15/05/2020 FRANCE : Relaxe de Cédric Herrou : la solidarité ne peut être criminalisée

Si la décision rendue ce 13 mai 2020 par la Cour d'appel de Lyon ne va pas jusqu'à remettre en question le système de l'asile en France, elle marque cependant une nouvelle victoire pour ceux qui s'engagent auprès des migrants et vient consolider le principe de fraternité tel que reconnu par le conseil constitutionnel en juillet 2018.

Le 14/05/2020 MEXIQUE : La sécurité des défenseurs menacée par l'état d'urgence sanitaire

Depuis la proclamation de l'état d'urgence sanitaire, les défenseurs des droits humains et les journalistes sont gravement menacés, discrédités et entravés. L'ACAT demande aux autorités mexicaines l'adoption immédiate de mesures concrètes urgentes pour garantir leur sécurité et l'exercice de leur mission indispensable.

Le 13/05/2020 COLOMBIE : Nouvelles surveillances illégales et menaces à l'encontre des défenseurs des droits humains et de la paix

L'ACAT dénonce les agissements illégaux du renseignement militaire colombien à l'encontre d'au moins 130 défenseurs des droits humains, dirigeants sociaux, opposants politiques, signataires de l'accord de paix, magistrats et journalistes. Des garanties doivent être apportées pour protéger les personnes visées et empêcher que de telles pratiques ne se répètent.

Le 13/05/2020 CHINE : La dernière volonté de Pu Wenqing, mère d'un prisonnier politique

Âgée de 86 ans, malade et ciblée par le harcèlement constant de la police, la mère du journaliste emprisonné Huang Qi n'a qu'un seul souhait : revoir son fils avant de mourir.

“Le temps que j'ai à passer dans ce monde n'est plus très long.” Le 25 avril 2020, Pu Wenqing (蒲文清) a partagé dans une émouvante lettre ouverte [en chinois] son souhait de revoir son fils avant de mourir et de s'assurer qu'il va bien. Cela fait plus de trois ans qu'elle n'a aucune nouvelle de ce dernier, depuis qu'il a été arrêté par la police du Sichuan en novembre 2016 et accusé de « divulgation de secrets d'État à l'étranger » pour son travail de journaliste indépendant et son activisme en faveur des droits humains. En juillet 2019, Huang Qi (黄琦) a été condamné à 12 ans de prison.

Vivant seule et affaiblie par un cancer des poumons depuis un an, Pu Wenqing n'a jamais cessé de se battre pour faire reconnaître l'innocence de son fils Huang Qi et obtenir sa libération. “Le cas de Huang Qi est une injustice, et toute personne en Chine qui a un sens de la justice le sait bien” écrit-elle. Sans relâche depuis 2016, Pu Wenqing a enchaîné les lettres ouvertes, filmé des vidéos réclamant justice, rencontré des diplomates étrangers et également tenté de pétitionner directement auprès des autorités chinoises.

Pour cela, elle fait l'objet du harcèlement et des menaces continuelles de la police. Pu Wenqing a été arrêtée et détenue au secret à deux reprises, en novembre 2016 lors de l'arrestation de son fils, puis de décembre 2018 à janvier 2019 en amont de l'audience du procès de Huang Qi. La police l'a maintes fois empêchée d'engager des avocats pour défendre son fils. Pu Wenqing vit en résidence surveillée sans aucun motif légal depuis le 21 janvier 2019. Des gardes sont postés en face de son domicile, les autorités contrôlent ses communications et la police la suit lors de tous ses déplacements, même chez le médecin ou à la pharmacie.

Cette courageuse octogénaire souffre de nombreux problèmes de santé. Les médecins lui ont diagnostiqué un cancer des poumons au printemps 2019. En avril dernier, elle révélait que ses tumeurs avaient grandi, et que son foie et ses reins ne fonctionnaient plus correctement. Elle a perdu beaucoup de poids ces derniers mois, et souffre également de douleurs à la poitrine.

Vous voulez soutenir Pu Wenqing et Huang Qi ?

- Imprimez la lettre jointe, personnalisez-la avec vos coordonnées et adressez-la aux autorités chinoises par e-mail aux adresses indiquées ci-dessous :

- Ministère de la Justice de la République populaire de Chine : hotline@moj.gov.cn

- Ambassade de la République populaire de Chine en France : chinaemb_fr@mfa.gov.cn
- Mission permanente de la République populaire de Chine auprès de l'Office des Nations Unies à Genève : chinamission_gva@mfa.gov.cn

Suggestion d'objet du mail : Please allow Pu Wenqing to visit her son Huang Qi ! [Autorisez Pu Wenqing à rendre visite à son fils Huang Qi !]

Le 11/05/2020 **VIETNAM : Après un bref espoir, la condamnation à mort de Ho Duy Hai confirmée**

Du 6 au 8 mai 2020 s'est tenue une série d'audiences dans l'affaire Ho Duy Hai, qui avait été condamné à mort en 2008. Les juges de la Cour suprême à Hanoï devaient déterminer si les vices de procédure et irrégularités ayant entaché la condamnation de Hai étaient avérées et décider de prononcer ou non l'annulation de cette dernière. Ils ont finalement décidé de confirmer le verdict original.

Communiqués

Le 03/06/2020 **CHINE HONG KONG : Souvenons-nous de Tiananmen, soutenons Hong Kong**

En juin 1989, des centaines voire des milliers de citoyens qui manifestaient pacifiquement pour la démocratie ont péri sous les chars de l'Armée populaire de Chine autour de la place Tiananmen de Pékin et en province. Une génération plus tard, les graines semées par ces étudiants martyrs ont germé à Hong Kong, où la jeunesse se mobilise face au danger de l'autoritarisme.



Le 4 juin 2019, l'ACAT célébrait à l'occasion du 30ème anniversaire de Tiananmen la figure de 'Tankman' place de la République, à Paris. Crédits : Élodie Daguin



Dessin réalisé par l'artiste dissident sino-australien [Badiucao](#) représentant un manifestant hongkongais face à un camion de police, dans la même posture que le 'Tankman' de 1989. Au-dessus, on peut lire l'un des slogans des manifestations : "L'indépendance de Hong Kong est désormais la seule issue". Utilisé avec la permission de l'artiste.

Le 27/05/2020 **FRANCE : Les droits fondamentaux des personnes vivant sur les campements du canal Saint Denis sont quotidiennement bafoués !**

Une coalition de collectifs et associations dépose un référé liberté pour demander un accès à l'eau et à l'hygiène, une mise à l'abri inconditionnelle, et l'arrêt des démantèlements sauvages pour les exilés vivant sur les campements du canal Saint Denis.